



## Refus de partager les frais garde alternee

Par **Sount82**, le **19/09/2015** à **12:34**

Bonjour,  
Mon ex femme touche l'allocation rentrée scolaire de la caf  
Nous sommes en garde alternee et le jugement precise que chaque parent doit payer la moitié des fournitures scolaires et la moitié des activités scolaires  
Elle refuse sous prétexte qu'elle gagne moins  
Comment faire appliquer le jugement ?  
Merci de votre aide